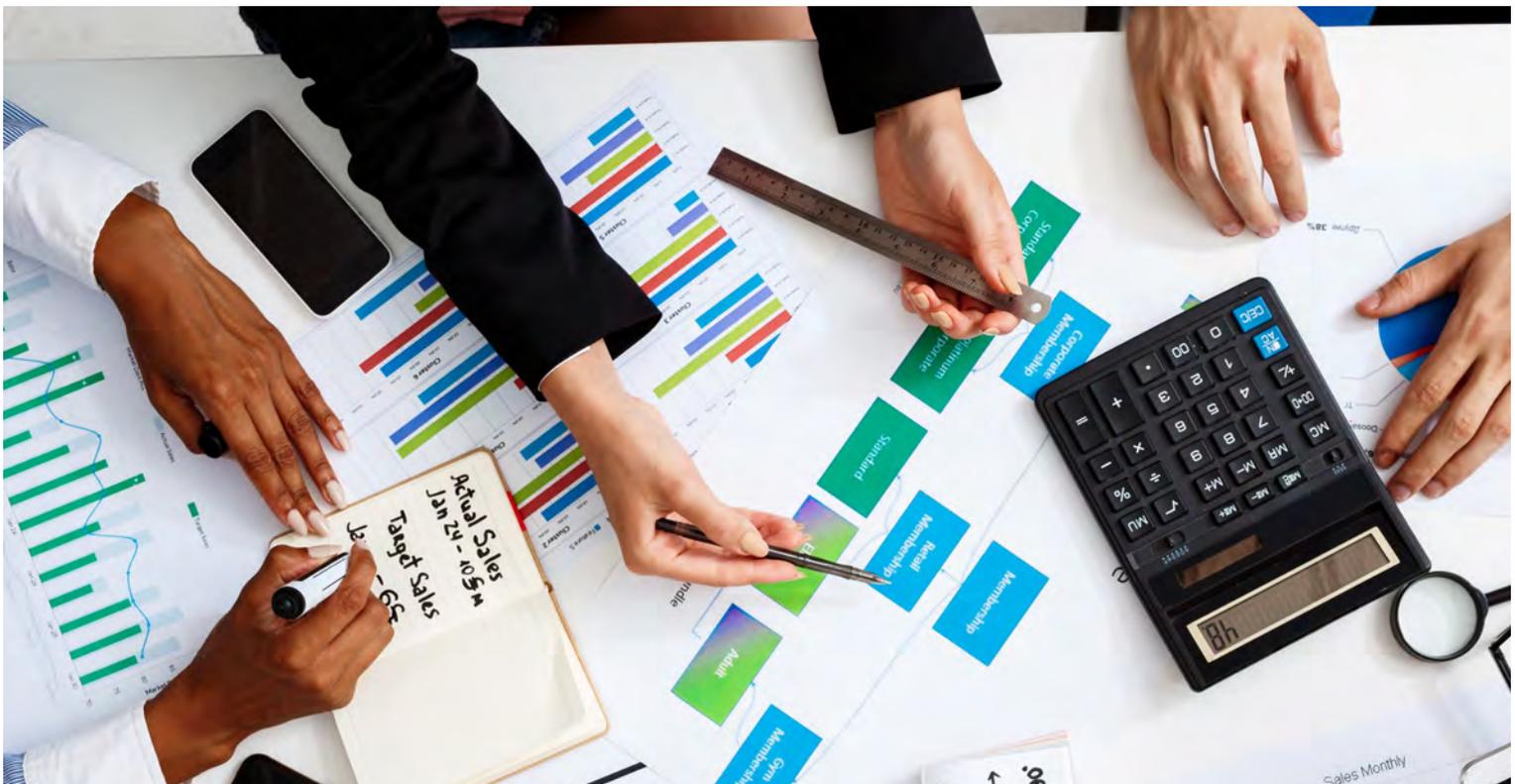


2020

Rapport financier



Une année si particulière où nos donateurs ont répondu présents et les charges ont été maîtrisées par la Fondation.

Les produits d'exploitation (-5%)

L'exercice 2020 a été marqué par une évolution positive des dons collectés (+1%) malgré une année inédite, marquée par le COVID-19, compliquée à appréhender. En comparaison, le mécénat et les partenariats sont en recul (-8%). L'augmentation des ressources globales (+23%) provient en très grande partie de la comptabilisation des legs et du nouveau traitement des fonds dédiés, conséquence de la mise en place de nouvelles méthodes comptables lors de cette année de transition. Les produits Partage ISR (-10%) connaissent un ralentissement de la position, conséquence d'un marché financier impacté tout au long de 2020 par les remous de la crise sanitaire.

En termes d'activité des fondations abritées, l'année 2020 a été stable. Ce sont donc neuf Fondations sous égide, auxquelles il convient d'ajouter le Fonds Avenir Santé Numérique, qui composent l'entité morale Fondation de l'Avenir, en plus de son activité propre.

Les charges d'exploitation (-9%)

Les charges structurelles ont augmenté, essentiellement sur les postes précis que sont « le loyer et charges locatives ». Ce phénomène souligné en 2019 en raison du déménagement en fin d'année et d'un gel partiel des loyers, engendre donc cette année une augmentation structurelle annoncée. En ce qui concerne les charges de personnel, elles sont en faible recul, traduisant une stabilité de l'effectif en cette année pourtant anxiogène.

En ce qui concerne les charges opérationnelles, nous pouvons noter une diminution des emplois sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (-13%), en raison du ralentissement des actions de recherche lié à la pandémie, avec notamment la fermeture de laboratoires au printemps 2020, puis des mesures de distanciation sociale empêchant certaines actions de valorisation (soutien aux chercheurs, soutien à la recherche et à l'innovation et contributions à la recherche). Malgré tout, la Fondation conserve la volonté de mener qualitativement et dans la durée, le développement de nombreux projets en matière de recherche clinique.

Parallèlement, cette volonté de la maîtrise des charges opérationnelles se traduit aussi par la baisse significative des emplois liés à la recherche de fonds (-18 %).

Résultat

Le résultat 2020 de la Fondation de l'Avenir, dans son activité propre, s'élève à +81 K€ (vs +154 K€ en 2019). Il est à noter que l'impact des Fondations abritées sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est nul comme en 2019, ce qui induit que le résultat de la Fondation – Personne morale est de +81 K€ (à rapprocher de l'excédent de 154 K€ pour l'exercice 2019).

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 24 412 K€, comparé à 22 217 K€ en 2019, en nette augmentation due à la mise en place de nouvelles méthodes comptables impactant les legs notamment. Les fonds propres se consolident à 14 645 K€ (+1,1%), et les fonds dédiés augmentent de 15%.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT 2020

BILAN ACTIF PERSONNE MORALE AU 31 DECEMBRE 2020

ACTIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)			Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	8 920	8 517	403	4 148
Autres immobilisations incorporelles	148 820	120 532	28 288	53 938
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	193 410	174 808	18 603	54 584
Autres immobilisations corporelles	226 988	118 505	108 483	121 459
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	1 004 400	20 000	984 400	0
Immobilisations financières	0	0	0	0
Participations et Créances rattachées	76	0	76	76
Autres titres immobilisés	1 000 000	0	1 000 000	0
Prêts	2 792	0	2 792	0
Autres	49 094	0	49 094	49 678
Total I	2 634 500	442 361	2 192 139	283 884
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 454	0	1 454	2 774
Créances	0	0	0	0
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	384 566	0	384 566	0
Autres	484 786	0	484 786	1 110 029
Valeurs mobilières de placement	11 681 289	5 470	11 675 820	13 134 396
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	9 543 168	0	9 543 168	7 576 408
Charges constatées d'avance	130 979	0	130 979	110 212
Total II	22 226 243	5 470	22 220 773	21 933 819
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	24 860 743	447 831	24 412 912	22 217 703

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organe de Tutel

Dons en nature restant à vendre

Poste qui était dans les modèles CRC 1999-01 et qui ne figure plus dans les modèles ANC 2018-06

Poste dont le contenu est différent entre le CRC 1999-01 et l'ANC 2018-06, et le cas échéant, un positionnement différent également

Poste qui avait un positionnement différent avec le CRC 1999-01

Poste qui diffère du PCG

BILAN PASSIF PERSONNES MORALE AU 31 DECEMBRE 2020		
PASSIF	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 080 078	1 865 514
Ecarts de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)	0	
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Fonds statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Autres fonds associatifs (partie 1/2)	0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Apports	0	0
Legs et donations	0	0
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	0	0
Ecarts de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	5 325 454	4 520 776
Réserves pour projet de l'entité	135 617	0
Autres	0	0
Report à nouveau	-15 250	0
Excédent ou déficit de l'exercice	81 716	154 858
Fonds propres Fondation de l'Avenir (sous total)	10 418 840	10 352 374
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	671 000	671 000
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	1 303 584
Fonds dédiés des fondations abritées	3 555 800	2 286 195
Fonds propres Fondations abritées (sous total)	4 226 800	4 260 779
Total I	14 645 640	14 613 153
FONDS REPORTES ET DEDES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 226 268	0
Fonds dédiés	6 859 906	5 929 861
Total II	8 086 174	5 929 861
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	42 487	0
Total III	42 487	0
Fonds dédiés		0
- sur subventions de fonctionnement	0	0
- sur autres ressources	0	0
Total III bis	0	0
DETTES		0
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	41 493	476
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	880 764	845 547
Dettes des legs ou donations	125 182	0
Dettes fiscales et sociales	180 762	191 543
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	335 409	562 123
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
Total IV	1 638 610	1 674 689
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	24 412 912	22 217 703
ENGAGEMENTS DONNES		
Poste qui était dans les modèles CRC 1999-01 et qui ne figure plus dans les modèles ANC 2018-06		
Poste dont le contenu est différent entre le CRC 1999-01 et l'ANC 2018-06, et le cas échéant, un positionne		
Poste qui avait un positionnement différent avec le CRC 1999-01		

	2020	2019 reclassé	Reclassement	2019 approuvé
Produits d'exploitation	6 150 014	6 749 655		6 749 655
Utilisation des fonds dédiés	2 178 715	2 092 718	2 092 718	
Total des produits d'exploitation	8 328 729	8 842 373		6 749 655
Charges d'exploitation	5 363 923	5 363 198		5 363 198
Report en fonds dédiés	3 066 728	3 906 061	3 906 061	
Total des charges d'exploitation	8 430 651	9 269 259		5 363 198
Résultat d'exploitation	-101 922	-426 886		1 386 457
Résultat financier	147 049	296 247		296 247
Résultat exceptionnel	36 589	285 497		285 497
Impôt sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				2 092 718
Engagements à réaliser sur les ressources affectées				3 906 061
Excédent ou déficit	81 716	154 858		154 858

***COMMENTAIRES SUR LE BILAN
ET LE COMPTE DE RESULTAT 2020***

Bilan et comptes de résultat 2020

Ce commentaire ne saurait être exhaustif, il vient uniquement souligner des points spécifiques et exceptionnels de l'exercice 2020.

SITUATION FINANCIERE 2020

L'excédent net pour l'exercice s'élève à 81 K€, contre 154 K€ en 2019.

A noter que les résultats des Fondations sous égide, lesquelles sont rattachées juridiquement à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée, sont présentés en cumulé, dans les comptes de la Fondation de l'Avenir.

Les ressources d'exploitation globales s'élèvent à 6 150 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2020 contre 6 749 K€ en 2019, soit une baisse d'environ 8 % par rapport à 2019.

Les dépenses d'exploitation demeurent à la hauteur de 5 363 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2020, identique à 2019, traduisant au-delà de la stabilité, une maîtrise des coûts encore plus nécessaire lors de cette année « particulière ». Quelques charges structurelles ont augmenté (les loyers sur une année complète, par exemple), prévues au budget de l'exercice, et ont été compensées par une diminution des charges opérationnelles liée à la répercussion de la crise sanitaire. Le résultat d'exploitation ressort à -101 K€ en 2020 contre un résultat positif de 1 386 K€ en 2019. Cette différence s'explique essentiellement par le traitement comptable des fonds dédiés qui auparavant n'étaient pas incorporés au compte d'exploitation mais qui apparaissaient en fin de compte de résultat, faisant de cette année une réelle année de transition (- 426 K€ après retraitement).

Le résultat financier 2020 présente un excédent de 147 K€ contre un excédent de 296 K€ en 2019, soit une diminution. Cette variation est liée au fait qu'en 2019, une reprise de provision constatée en 2018 avait sensiblement accru le résultat mais est liée également à une certaine volatilité des marchés financiers tributaires des décisions politiques prises lors de la gestion de la crise Covid.

En dépit de ce marché financier instable, la trésorerie enregistre une hausse notable (+7.01%) avec une répartition des actifs entre Valeurs Mobilières de Placement (11 681 K€) et Disponibilités (9 543 K€).

Le résultat exceptionnel 2020 s'élève à 36 K€ contre 285 K€ en 2019.

LES OPERATIONS COURANTES

La forte diminution du résultat d'exploitation en 2020 est la traduction littérale de la prise en compte des fonds dédiés dans le compte de résultat alors que les années précédentes, cet élément était indiqué à la fin du compte d'exploitation. Cette année figure ainsi comme une véritable année de transition dans la présentation des comptes, imposée par l'ANC (Autorité de Normalisations Comptables) mais n'obère pas le réel travail lié à la maîtrise des coûts d'exploitation. A présentations comparables, le résultat d'exploitation 2020 est meilleur que l'année dernière (-101 K€ contre -426K€ en 2019). –cf. annexe §5.1

Le montant des dons issus de la générosité publique est de 2 451 K€ en 2020 contre 2 426 K€ en 2019, soit une augmentation d'environ 1 % par rapport à 2019. Cette augmentation est d'autant plus remarquable qu'elle a été obtenue dans ce contexte si particulier subi de tous et qui a impacté à la fois nos organisations, nos structures et nos fondamentaux. Après l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en 2018, les facteurs conjoncturels (prélèvement à la source, suppression de l'ISF) en 2019, la crise sanitaire liée au Covid s'est

« imposée » en 2020 fragilisant l'appel à dons momentanément mais capables de sursauts rassurants autour d'opérations régulières tout au long de l'année et jusqu'à décembre.

La part des fonds issus des partenariats est stable par rapport à 2019 aussi bien sur la Fondation de l'Avenir que sur les Fondations abritées.

LES OPERATIONS FINANCIERES

Le résultat financier 2020 affiche un excédent de 147 K€ contre un excédent de 296 K€ en 2019, dont 26 K€ pour la Fondation Paul Bennetot.

Dans un contexte de marchés financiers encore tendus, après la fin de l'exercice 2019 chaotique, le Comité Financier de la Fondation de l'Avenir au-delà de la poursuite d'une stratégie de gestion de placements prudente, a pu mettre en œuvre l'application des mesures décidées en 2019, à savoir le placement d'une partie des actifs dans un investissement immobilier à hauteur d'1 M€, via un mandat confié à notre prestataire Ofi Asset Management.

LES OPERATIONS EXCEPTIONNELLES

Le résultat exceptionnel est excédentaire de 36 K€ dont 30 K€ de la Fondation Paul Bennetot, essentiellement dû à l'annulation de dettes sur projets antérieurs.

LES REPRISES ET ENGAGEMENTS

En ce qui concerne la partie liée aux fonds dédiés, nous constatons une augmentation des reprises (2 178 K€ en 2020 contre 2 092 K€ en 2019), traduisant ainsi dans le temps une gestion plus fine dans le suivi des projets.

Pour le volet « Engagements à réaliser », le montant en 2019 était de 3 906 K€. Il a diminué en 2020 pour descendre à 3 066 K€ démontrant la volonté de gérer dans le contexte de cette année particulière la majorité des projets. La même dynamique existe au sein des fondations abritées.

SITUATION BILANTIELLE 2020

A L'ACTIF

LES IMMOBILISATIONS

L'actif net des immobilisations s'élève à 2 192 K€, contre 283 K€ l'an dernier. Cette variation s'explique par la prise en considération des legs due au changement de méthode comptable en 2020 et à la diversification du portefeuille d'actifs circulants vers l'actif immobilisé au titre du placement immobilier effectué en octobre.

LES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Leur montant net atteint 11 675 K€ contre 13 134 K€ en 2019 en tenant compte d'une dépréciation de 5 K€ pour l'année 2020 (similaire en 2019). Ce montant comprend la part des VMP de la Fondation Paul Bennetot qui représente pour cet exercice la somme de 652 K€. Les VMP, qui pèsent pour 47% de l'actif de la Fondation, comprennent essentiellement de la trésorerie obligataire témoignant d'une gestion financière prudente.

AU PASSIF

SITUATION DETAILLEE DU FONDS ASSOCIATIF ET DES AUTRES FONDS PROPRES

Trois grandes rubriques composent les fonds associatifs en raison de leur finalité :

- **Les fonds statutaires** témoignent de l'affectation irrévocable des fonds versés à la création des Fondations, constitutifs de leur « patrimoine », et garant de leur pérennité. Ils correspondent à la dotation initiale versée par les fondateurs.
- **Les réserves libres issues de fonds privés**, la Fondation de l'Avenir a fait le choix d'affecter une part des excédents antérieurs aux postes des réserves libres pour permettre d'une part, la production de revenus suffisants, compte tenu des charges de fonctionnement et de l'absence de biens patrimoniaux propres de la Fondation de l'Avenir et d'autre part, le développement de ses missions sociales.
- **Enfin, le résultat net de l'exercice** est mentionné avant son affectation aux divers postes des réserves.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Cf. Annexe §4.2.4

FONDS AFFECTES

Par application du règlement comptable spécifique aux Fondations (règlement N°2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement N°99-01.) et introduit en 2016, il est rappelé que les résultats excédentaires des Fondations abritées ont fait l'objet d'une comptabilisation d'engagements à réaliser sur fondation abritée. Ces résultats étaient affectés en fonds dédiés sur fondation abritée.

Ce règlement comptable est désormais caduque et a été remplacé par le règlement ANC 2018-06, en vigueur pour 2020.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

PERSPECTIVES 2021

Les actions de recherche des équipes seront encore impactées par la pandémie et, pour le premier semestre, à minima, la partie événementielle « physique » sera ralentie.

La Fondation a toujours la volonté de continuer, grâce à l'apport des donateurs, des partenaires, à œuvrer dans le domaine de la recherche médicale et à explorer de nouveaux axes. Le projet stratégique 2022-2024 est en préparation, par consultation de l'ensemble des instances et partenaires.